

# Le Perriveau

PS  ROSE

du parti socialiste de Villars-sur-Glâne

Mars 2015 - N° 15



## Hommage à Louis-Marc Perroud

**D**ire de Louis-Marc Perroud qu'il a occupé une place énorme dans le paysage politique fribourgeois est un euphémisme. Notre camarade, ancien président du PS Fribourgeois aura marqué l'histoire fribourgeoise et villaroise.

Tout jeune, Louis-Marc s'est intéressé à la politique et s'est investi pour une plus grande justice sociale, devenant, à l'époque, la bête noire du PDC. Élu député, il siègera pendant 25 ans au Parlement cantonal où sa verve aura laissé aussi bien des traces que des chefs d'œuvre d'anthologie. Qui ne se souvient de ses célèbres piques à l'adresse du gouvernement à forte connotation PDC, pour n'en citer qu'une : « *Les mœurs sici-liennes de l'État PDC* » !

Avocat brillant et combattif, s'il faisait la terreur des prétoires, il n'a pas pour autant oublié ses idéaux ; il est resté simple, de cette humilité qui font les grands hommes. Ami fidèle, compagnon agréable et toujours bon vivant, il a été un pilier du PS.

Le temps passe et les choses évoluent. C'est un Perroud qui n'avait plus rien à prouver qui accepte un nouveau défi: le Conseil communal de Villars-sur-Glâne. Élu très largement en 2006, il donne à la gauche la majorité au Conseil communal, permet l'accession d'une femme à la syndiculture, poste auquel il aurait parfaitement pu prétendre mais préfère hériter de l'épineux dicastère des finances.

D'entrée de cause, il place très haut la barre: sa première priorité sera l'assainissement des finances. La dette brute est colossale – près de 10'000 francs par habitant, les investissements prévus importants et les rentrées fiscales stagnantes. Seule consolation: le taux d'impôt reste bas et même très bas. Tel Churchill, il promet « *du sang, de la peine, des larmes et de la sueur* » à un Conseil communal médusé qui voyait pourtant une excellente occasion d'augmenter le taux d'impôts. C'était sans compter sur son opiniâtreté : pas question d'une solution de facilité, chacun se serra la ceinture ; le taux d'imposition ne sera revu qu'en cas d'impossibilité de faire autrement. On a relevé le barème des taxes, particulièrement favorables en comparaison intercommunale qui, malgré le redressement, sont restées encore très compétitives. Aucun poste, aucun dicastère n'est

tabou et sans sacrifier au credo socialiste, il n'a pas hésité à toucher aussi aux prestations sociales du ressort de la commune, qui ont été adaptées en fonction de l'évolution. Les investissements non indispensables ou vitaux ont été reportés à des jours meilleurs ; les dépenses circonscrites et les économies recherchées partout.

Aidée par une situation conjoncturelle favorable des personnes morales et quelques reports de gros investissements, la Commune a redressé sa situation et réduit sa dette de 40% en huit ans et ce sans

que le taux d'imposition ne change. Son essor n'a pas pour autant été entravé, bien au contraire : introduction prématurée de la 2<sup>ème</sup> année d'école infantine, développement de la structure d'accueils extrascolaires, édification des bâtiments de structures scolaires, aménagement des zones de détente et des dessertes de mobilité douce, accentuation des concepts de développement durable dans les divers quartiers, chauffage à distance, adhésion aux labels « *Cité de l'énergie* » et « *Commune à papillons* », amélioration des activités sportives et culturelles (Open Sunday, Villarssympa), agrandissement des Martinets, renforcement des liens avec l'économie locale et bien d'autres projets mis en route ou sous toit.

La bataille n'était pas gagnée pour autant : à maintes reprises, il a été question de rehausser les impôts afin de pouvoir davantage développer de projets. À chaque fois, notre ministre des finances s'y est opposé avec fermeté, préférant garder cet atout pour l'avenir, si la situation fiscale et économique devait se détériorer fortement.

L'objectif atteint, avec la satisfaction du travail accompli, Louis-Marc Perroud a décidé de ne plus briguer de nouveau mandat en 2016, pour prendre une retraite politique bien méritée. Hélas, il a été rattrapé par des problèmes de santé qui l'ont contraint à réduire ses tâches. La mort dans l'âme, il a dû se résoudre à abandonner la Commune en cours de législature.

Pour le PS villarois, ses collègues du Conseil communal, mais surtout pour moi, le choc a été violent. Nous perdons un monument au service de la collectivité, un de ces hommes foncièrement intègres et dévoués à la cause publique. Louis-Marc a toujours fait passer l'intérêt collectif avant son propre intérêt et s'est donné corps et âme à cette tâche, certes passionnante mais ô combien « anthropophage ».

À Louis-Marc, le PS Villars, reconnaissant, adresse un immense merci.

Érika Schnyder, Syndique





La question d'un

bout'chou fuse : « *Monsieur, qui es-tu ? Tu fais-quoi ?* » En visite aux accueils extrascolaires de la Commune, je m'assieds à la même table qu'une douzaine d'élèves de 2ème enfantine qui, tous les jours, mangent au Home des Martinets.

Devrais-je lui dire que je suis le nouveau

Conseiller communal en charge du Dicastère des prestations à la population ? Kèzako ?... Exclu ! Je réfléchis un moment et lui réponds : « *Je m'appelle Marco. Mon métier est celui d'aider les parents à trouver quelqu'un qui peut s'occuper des enfants, comme toi et des grands-parents, qui habitent maintenant ici, quand eux-mêmes ne peuvent pas le faire* ». A-t-il compris ? Peut-être... Il affiche un grand sourire et me demande de lui

# Enfance et aînés : soutenir les familles

fabriquer un avion en papier avec un set de table qu'il vient de colorier. Si je ne peux qu'admirer toutes ces personnes, employées de la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF) ou des Homes de la Commune qui, quotidiennement, assurent un suivi de qualité et de tous les instants aux enfants en âge préscolaire et scolaire ou aux aînés, je suis bien conscient qu'elles ont besoin de moyens pour accomplir leur travail. Dans une société où la mobilité professionnelle et l'emploi des deux parents sont souvent une nécessité, où les liens familiaux se distendent et où les familles monoparentales sont fréquentes ; où le vieillissement de la population rime avec maladies souvent chroniques, nous nous devons de soutenir les familles par des structures adaptées et un encadrement de qualité. C'est notre mission à tous !

Marco Aurélio Andina, *Conseiller communal*



Les élections de 2006 ont modifié la configuration

politique de la commune : d'une majorité de droite on est passé à une majorité de gauche, majorité qui a été confirmée par les élections de 2011. Le nouveau Conseil communal a tout de suite été confronté à

une situation financière malsaine : des déficits importants masqués par une surévaluation des recettes fiscales et un endettement record.

Quelle a été la politique financière du nouveau Conseil communal, soutenu par le Conseil général ? Il s'est premièrement attaqué aux dépenses courantes en s'efforçant de contenir celles dont il avait la maîtrise. Deuxièmement, il a rétabli la transparence en corrigeant la surévaluation de rentrées fiscales apparue dans les comptes de 2004 et 2005, une correction de 2,9 millions qui a lourdement grevé les comptes de 2006. Troisièmement, il a limité les investissements à ceux qui étaient vraiment indispensables. Quatrièmement, le Conseil général a approuvé en 2007 une augmentation des taxes pour l'eau potable et l'épuration des eaux, afin d'équilibrer ces deux comptes, et une augmentation de la contribution immobilière, ramenée au niveau de celle des communes environnantes.

Quels sont les résultats sept ans après ce changement de cap (de 2006 à 2013, les comptes de 2014 ne seront disponibles qu'en mai 2015) ? Villars-sur-Glâne a renoué avec des comptes bénéficiaires pendant toute la période 2008-2013. À partir de 2010, les réserves pour investissements futurs, qui avaient dû être utilisées pour limiter les déficits en 2006 et 2007, ont pu être reconstituées. Elles atteignent actuellement 5,1 millions. Les comptes pour l'eau potable et pour l'épuration des eaux ont été équilibrés malgré les dépenses importantes effectuées pour l'entretien et le développement du réseau de canalisations et de la STEP. La dette a diminué, en passant du pic de 94,1 millions atteint en 2006 (9'781 francs par habitant) à 60,6 millions en 2013 (5'029 francs par habitant). Cela signifie que la plupart

## Une politique financière responsable

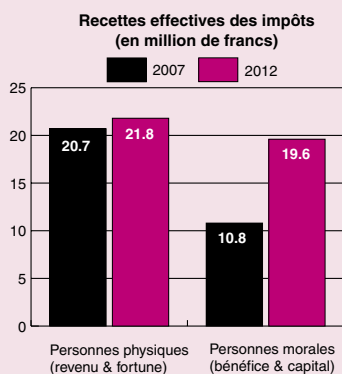
des investissements faits ces dernières années ont pu être financés sans avoir recours à l'emprunt. Les intérêts payés annuellement sur la dette sont passés de 2,7 à 1,6 millions entre 2006 et 2013. Cela fait 1,1 million que la commune ne doit plus verser aux banques.

Parallèlement les services à la population ont non seulement été maintenus, mais ils ont été améliorés. À titre d'exemple, les dépenses de la commune pour l'accueil extrascolaire sont passées de 245'577 francs en 2007 à 431'400 francs en 2013, un accroissement de 75%, alors que la population de Villars-sur-Glâne enregistrait pendant la même période une augmentation de 16%.

À côté d'une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'une sélection prudente des investissements à réaliser, il faut cependant reconnaître que la tâche des autorités communales a été facilitée par une augmentation sensible des recettes provenant des personnes morales, qui a largement compensé la stagnation des impôts sur les personnes physiques.

Si cette évolution est réjouissante parce qu'elle a favorisé de bons résultats financiers, elle n'en est pas moins source d'inquiétude. La population augmente, mais le revenu fiscal moyen par contribuable diminue. Les impôts prélevés sur les personnes morales sont soumis aux aléas de la conjoncture en Suisse et à l'étranger et ils subiront en 2018-2019 l'effet de la baisse du taux d'imposition annoncée à la fin de l'année dernière par le Conseil d'État fribourgeois. Sur la base de la situation actuelle des sociétés dans la commune, cela représentera, selon les premières estimations, une baisse des recettes fiscales de 5 à 6 millions de francs.

Il s'agit donc de continuer la politique jusqu'ici poursuivie, c'est-à-dire de contenir les dépenses courantes, limiter les investissements à ceux qui sont vraiment nécessaires et réduire la dette tant que nous pouvons encore le faire. Giovanni A. Colombo, *Conseiller général*



### Évolution de la dette brute de 1994 à 2013





## Que fait votre Parti socialiste dans la législature en cours ?

Avec 4 conseillers communaux et 17 conseillères et conseillers généraux, le PS de Villars-sur-Glâne est le plus fort parti sur la scène politique communale. Avec nos partenaires de la gauche plurielle (10 conseillères et conseillers généraux et 1 conseiller communal) nous disposons d'une courte majorité dans les deux conseils. La nette amélioration de la situation financière (voir article de Giovanni A. Colombo) sans toucher aux fondements des prestations sociales ni au développement des prestations à la population, notamment dans les domaines scolaires (2<sup>ème</sup> année enfantine, bâtiments scolaires), des accueils extrascolaires, de l'aménagement de zones de loisir (Bois de Mon Cœur), des dessertes de mobilité douce, du développement durable (chauffage à distance, Cité de l'Énergie) et des installations sportives et culturelles (places de football, VillarsSympa) n'auraient pas vus le jour sans cette majorité de gauche. Dans un système de milice, une courte majorité n'est cependant pas garante d'une stabilité politique et il sied de rester vigilant à chaque instant. Nos adversaires politiques utilisent chaque possibilité pour raboter les prestations à la population. Villars-sur-Glâne fait partie du Grand Fribourg. Cela a pour conséquence une responsabilité solidaire envers les autres communes du centre cantonal. Transports publics performants, espaces culturels comme Équilibre/Nuithonie, parcs de détente, dessertes de mobilité douce ou grandes installations sportives ne peuvent qu'être réalisés ensemble avec les communes avoisinantes. Ces prestations engendrent des coûts, mais représentent aussi des atouts forts de la Commune pour l'établissement de nouveaux habitants ou d'entreprises. Notre commune, qui encaisse environ les 25% des impôts des personnes morales de tout le canton de Fribourg, se montre, à raison, solidaire avec le reste de notre canton par la péréquation financière, mais aussi par les différents collaborations intercommunales auxquelles il

sied de donner plus de légitimation en donnant plus d'importance à notre Commune ainsi qu'à ces représentants. Nous nous efforçons surtout de contrôler ces contributions pour qu'elles conservent leur légitimité. Une réflexion ouverte, sans aprioris et détaillée de la question d'une éventuelle fusion de Villars-sur-Glâne avec les autres communes du Grand Fribourg fait partie de la gestion responsable de la Commune. Une telle fusion peut présenter une opportunité pour notre commune si elle est réfléchie, juste et équilibrée. Actuellement, la Commune de Villars-sur-Glâne compte environ 33% de concitoyennes et concitoyens étrangers. Leur bonne intégration est primordiale pour la cohésion sociale. Lieux de rencontre et de détente, animations, activités sportives, culturelles et le programme VillarsSympa permettent cette intégration. Ils ont été instaurés et promus par les élus de la gauche plurielle. Nous avons aussi massivement soutenu l'agrandissement de la résidence pour les aîné-e-s des Martinets et nous soutiendrons toutes les initiatives pour faciliter les conditions de nos concitoyennes et concitoyens de la vie montante ainsi que celles et ceux à mobilité réduite. Nous nous montrerons solidaires et nous resterons ouverts !

Pour ces raisons, une reconduction des 4 sièges socialistes au conseil communal et une plus large représentation du PS de Villars-sur-Glâne au législatif communal seront garants d'une stabilité politique.

Nous sommes à votre disposition pour d'éventuelles questions et chaque discussion avec vous, nous réjouit ([www.ps-villars.ch](http://www.ps-villars.ch), [thom.marthaler@bluewin.ch](mailto:thom.marthaler@bluewin.ch), 079 637 09 68).

Et peut-être vous vous posez la question : Que puis-je faire, moi ? Eh bien, comme disait John F. Kennedy : « *Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays.* ». Rejoignez-nous comme candidate et candidat pour les élections communales de 2016 !

Thomas Marthaler, *Président du PS de Villars-sur-Glâne, Conseiller général et Président de la Commission financière*



La situation sociale de la commune de Villars-sur-Glâne est à observer sous diverses facettes.

De manière globale dans le grand Fribourg, le nombre de personnes demandeuses d'emploi est en recru-

descence depuis cette dernière législature. On peut observer un taux d'environ 10% dans notre commune contre un taux de chômage cantonal de 3.2%, qui s'élève à 4.4% pour le district sarinois. Ceci démontre l'importance du service social et de son action contre cette paupérisation grandissante de la société.

Pour pallier à cela, le service social travaille pour que tous les concitoyens de la Commune puissent trouver une place dans la société. Indépendamment de leurs religions ou de leurs provenances, ils doivent pouvoir vivre comme des citoyens à part entière de notre pays.

## Nous maintenons un service social performant

Cela passe à la fois par le travail et le logement.

C'est pourquoi, nous avons mis en place une solide collaboration avec la structure Ritec qui réinsère professionnellement les personnes dépendantes de l'aide sociale. D'autre part, nous avons mis en place avec la Tuile, un partenariat fort en matière de réinsertion par le logement. Ces possibilités de logements sont accompagnées par des professionnels qui permettent aux bénéficiaires de petit à petit retrouver un toit et de pouvoir vivre de manière indépendante.

Pour satisfaire votre curiosité :

<http://www.verein-ritec.ch>

<http://www.la-tuile.ch>

Benjamin Gasser, *Conseiller communal*



## Un groupe au service de la population

Durant ces quatre années d'action au sein du Conseil général, le groupe socialiste a

contribué au développement d'une politique communale sociale et durable, tout en appuyant l'excellent travail de son exécutif. Revenons ensemble sur les principaux événements de cette législature :

Marco Aurélio Andina a eu l'honneur de présider le Conseil Général en début législature. Son travail a été remarquable : il a notamment mené à bien la révision du règlement communal, offrant de nouveaux droits démocratiques aux conseillers généraux. Fort de cette expérience, il a rejoint le Conseil communal en 2014, prenant la suite de Louis-Marc Perroud, notre exceptionnel trésorier (*voir notre Édito*).

Fidèle à nos valeurs, nous avons veillé à maintenir et à développer les services à la population. Notre groupe s'est battu pour le maintien de l'aide au logement, essentielle pour les familles et les rentiers à

revenu modeste. Nous avons également obtenu plus de moyens en faveur de Ritec, une association facilitant la réinsertion professionnelle des personnes sans emploi. Ces belles réussites n'auraient pas été possibles sans une gauche plurielle et unie.

Nous n'avons pas manqué non plus de questionner notre exécutif sur l'avancement des actions en matière d'accueil extrascolaire, de la petite enfance ou en matière d'énergies renouvelables. Notre groupe a par ailleurs déposé trois postulats (dont deux acceptés) au sujet des logements d'utilité publique à caractère durable, des vignettes de stationnement et des aides financières aux étudiant-e-s. Enfin, la commission pour les fusions a été réactivée sous notre impulsion dans un objectif de dialogue et d'ouverture.

Véronique Polito, *vice-présidente du Conseil général*  
Vito Carnevale, *chef de groupe PS*

### On n'en a pas fini !

Le bilan est d'ores et déjà très positif et nous continuerons à travailler pour que la législature se termine de fort belle manière nous permettant ainsi d'appuyer par des faits concrets nos candidat-e-s pour les prochaines élections de février 2016.

## INTERVIEW



On ne présente plus **Carl-Alex Ridoré**, préfet socialiste du district de la Sarine, élu en cours de législature en 2008 et réélu avec un score « soviétique » de 96% des suffrages en 2011 ; celui-là même qui a promis aux électrices et aux électeurs de mettre toute son énergie au service du district et de ses habitants. Rencontre à Villars-sur-Glâne.

**1. Un préfet doit veiller au maintien de l'ordre et de la sécurité publique, distribuer les permis de construire, jouer un rôle d'autorité pénale et veiller sur les**

**politiques de santé. Un socialiste est-il à l'aise dans ce costume de préfet sarinois ?**

Oui, absolument. La notion de **bien commun** a toujours été une valeur importante à mes yeux et la fonction permet de s'occuper en permanence du bien-être de l'ensemble de la population, au-delà des clivages communaux, partisans ou sociaux. Cette diversité permet aussi d'être au contact des citoyennes et citoyens dans de très nombreux domaines de la vie courante. C'est ce qui fait la force et le caractère passionnant de cette fonction.

**2. Dans la typologie fondamentalement urbaine que présentent les communes de Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot et Villars-sur-Glâne, quel est le rôle de la police intercommunale (ACOPOL) pour maintenir la sécurité lors des manifestations sportives, culturelles ou religieuses ?**

Avec les autres partenaires « feux bleus » (sapeurs-pompiers, police cantonale et ambulances), l'ACOPOL joue un rôle fondamental dans la préparation, l'encadrement et le bon déroulement des très nombreux

manifestations se déroulant tout au long de l'année. Comme Préfet, c'est précieux de pouvoir compter sur un corps intercommunal engagé et motivé, qui **connait le terrain** et assure avec professionnalisme la gestion de la circulation et de la sécurité routière.

L'Acopol a en outre réussi le défi de dépasser les limites communales tout en répondant aux nécessités locales. La bonne vision d'avenir ! À terme, on pourrait d'ailleurs s'imaginer avoir un seul et même responsable pour l'Acopol et la police locale de Fribourg, ou, en cas de fusion, un seul corps **au service de l'ensemble de la population** du Grand Fribourg.

**3. Si la jeunesse, le charme, de solides idées et de profonds idéaux t'ont propulsé à cette fonction, quelle est la recette pour durer en politique ?**

Je ne pense pas que l'objectif soit de durer pour durer. Le Parti Socialiste a toujours attaché beaucoup d'importance à la formation de la relève. C'est ce qui m'a donné la chance d'accéder à cette magnifique fonction. L'important est de, sans cesse, se remettre en question et de rester à l'écoute des besoins de la population. Mais il faut aussi savoir garder son cap, **anticiper les défis de l'avenir** et conduire les réformes qui s'imposent, comme c'est le cas actuellement en matière médico-sociale.

**4. S'il n'était pas avocat, médiateur et préfet, que pourrait être Carl-Alex Ridoré ?**

Chanteur et musicien. J'avais aussi longtemps été intéressé par le travail du CICR ou des organisations humanitaires. Mais l'idée n'est peut-être pas définitivement abandonnée. Dans la vie, c'est important de toujours garder des **projets**. Même si pour l'instant, les projets pour lesquels je m'engage sont ceux qui concernent notre district, comme la piscine, les transports ou les services en faveur des seniors.

Propos recueillis par Pascale Spicher, *conseillère générale*

Visitez notre site  
[www.psvillars.ch](http://www.psvillars.ch)



### HALTE!

Attention: ce journal contient des informations politiques. C'est pourquoi il est aussi distribué dans les boîtes aux lettres ornées d'un autocollant antipublicité. Nous vous remercions de votre compréhension.

## Impressum

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs respectifs. Layout: Christian Roux ([www.christian-roux.ch](http://www.christian-roux.ch))  
Copyright © mars 2015, Parti socialiste Section Villars-sur-Glâne

# SP Villars-sur-Glâne – 1. Bilanz der Legislatur 2011 – 2015 s e i n e A u f g a b e a l s n e u e r

## Danke Louis-Marc

Louis-Marc Perroud sah sich gezwungen, den Gemeinderat von Villars-sur-Glâne aus gesundheitlichen Gründen vorzeitig zu verlassen. Er hat jederzeit das öffentliche Interesse vor seine persönlichen Interessen gestellt und sich mit Leib und Seele seiner Aufgabe gewidmet. In 8 Jahren gelang es ihm, ohne den Steuerfuss zu verändern, die finanzielle Situation der Gemeinde wieder aufzurichten und die Schulden um 40% zu senken. Trotzdem konnten die Leistungen an die Bevölkerung verstärkt werden wie z.B. durch die folgenden Projekte: Vorzeitige Einführung der 2. Kindergartenklasse, Ausbau der familienexternen Kinderbetreuung und Schulgebäude, Ausbau von Freizeitmöglichkeiten und des Langsamverkehrs, Fernwärmeverbindung, Nachhaltigkeitskonzepte in den Quartieren, Einführung der Labels „Cité de l'énergie“, „VillarSympa“ und „Commune à papillons“, Verbesserung der Sport- und Kulturstätten, Vergrößerung der „Martinetts“ und Stärkung der Verbindung mit der lokalen Wirtschaft. Mit Louis Marc verlieren wir einen tief integren Menschen, der sich immer mit aller Kraft für die öffentliche Sache eingesetzt hat.

## Finanzen

Der Gemeinderat hat in finanzieller Hinsicht die laufenden Ausgaben, auf die er Einfluss hat, weiter eingeschränkt. Er hat im weiteren die Transparenz, namentlich was die Schätzung der Steuereinnahmen angeht, wieder hergestellt, die Investitionen auf das wirklich Notwendige beschränkt, die Gebühren für das Trinkwasser und Abwasser erhöht um die entsprechenden Konti auszugleichen, und die Grundstückgewinnsteuer an die umgebenden Gemeinden angepasst. Der Jahresabschluss von Villars-sur-Glâne zeigte während der ganzen Periode von 2008-2013 einen Gewinn. Ab 2010 konnten die Reserven für zukünftige Investitionen wieder aufgebaut werden. Parallel dazu, wurden die Leistungen an die Bevölkerung nicht nur beibehalten, sondern ausgebaut.

## Soziales

Ich heisse Marco. Marco Aurelio Andina beschreibt einem Schulkind

Gemeinderat : « Ich helfe Eltern, die es nicht selber tun können, jemanden zu finden, der sich um Kinder wie Dich kümmert und für Deine Grosseltern sorgt, die hier in der Residence Les Martinets wohnen.“ In einer Gesellschaft, wo berufliche Mobilität und arbeitstätige Eltern eine Notwendigkeit werden, wo Familienbande sich lockern und alleinerziehende Familien immer häufiger werden, wo Bevölkerung älter wird, müssen geeignete Strukturen geschaffen werden, um eine qualitativ hochstehende Betreuung sicher zu stellen. Das ist unser aller Mission !

Im Grossraum Freiburg stieg die Zahl arbeitssuchender Personen seit der letzten Legislatur an. In unserer Gemeinde beträgt sie ca. 10% gegenüber einer kantonalen Arbeitslosenzahl von 3,2% und einer solchen im Saanebezirk von 4,4%. Das zeigt die Wichtigkeit des Sozialdienstes und seiner Tätigkeiten, namentlich um der grösser werdenden Verarmung der Gesellschaft Einhalt zu gebieten. Um dies zu erreichen, ist der Sozialdienst unserer Gemeinde eine solide Zusammenarbeit mit Ritec, einer Struktur, die von der Sozialhilfe abhängige Personen beruflich wieder eingliedert, und La Tuile, die eine Wiedereingliederung über Wohngelegenheiten ermöglicht, eingegangen.

Im Generalrat haben wir gestützt auf unsere Werte darauf geachtet, dass die Leistungen an die Bevölkerung beibehalten und ausgebaut werden. Die SP Gruppe hat für die Beibehaltung der Wohnhilfe gekämpft, die für Familien und Rentner mit tiefen Einkommen wesentlich ist. Wir haben auch erreicht, das mehr Mittel für Ritec zur Verfügung stehen (siehe oben). Wir haben im weiteren den Gemeinderat zur familienexternen Kinderbetreuung und den erneuerbaren Energien befragt. Diese wichtigen Erfolge wären nicht möglich ohne eine geschlossene und einige Linke.

## Fusion

Eine vorurteilslose, offene und detaillierte Analyse der Frage einer allfälligen Fusion von Villars-sur-Glâne mit den anderen Gemeinden des Grossraums Freiburg gehört ebenfalls zur verantwortungsbewussten Führung unserer Gemeinde. Eine solche Fusion kann eine Opportunität für unsere Gemeinde darstellen, sofern sie durchdacht, gerecht und ausgeglichen ist.

Thomas Marthaler, *Präsident der SP Villars-sur-Glâne*

Sehr geehrte Damen und Herren, Ausländische Freunde, nehmen Sie am Gemeindeleben teil und machen Sie Ihre Rechte geltend!

Sind Sie Inhaber einer C-Bewilligung und haben Sie Ihren Wohnsitz seit mindestens 5 Jahren im Kanton Freiburg? Möchten Sie am Gemeindeleben teilhaben, Ihre Rechte wahrnehmen und neue Ideen einbringen, namentlich indem Sie sich in den Generalrat oder den Gemeinderat wählen lassen? Das ist jetzt möglich!

Am 16. Mai 2004 hat die Freiburger Bevölkerung die neue Verfassung gutgeheissen, die Ausländern mit C-Bewilligung und mindestens 5 Jahren Wohnsitz im Kanton Freiburg das Stimm- und Wahlrecht erteilt. Die Sozialdemokratische Partei (SP) hat sich stark für die Anerkennung dieser Rechte eingesetzt. Ihre Rechte wahrnehmen heisst: Entscheiden über die Verwendung der Steuern, die Sie seit Jahren zahlen oder Sich einsetzen für die Sache Ihrer in Villars-sur-Glâne ansässigen Landsleute, die diese neuen Rechte noch nicht wahrnehmen können. Die nächsten Wahlen finden am 28.02.2016 statt und werden Ihnen eine erneute Möglichkeit bieten, Ihre Rechte zu vertreten. Wir danken Ihnen heute schon für Ihr Vertrauen und Ihre Unterstützung und wären froh, Sie zu unseren Wählern zählen zu dürfen, oder sogar – wenn Sie es wünschen – zu unseren Kandidaten. Zögern Sie nicht, uns zu kontaktieren!

Dear foreign friends, ladies and gentlemen, do participate in our community life and exercise your right to vote!

You have a C permit and live in the Canton of Fribourg for at least 5 years? You wish to participate in the community life, defend your rights and share new ideas by getting elected in the general council or in the town council? This is finally possible!

On May 16th 2004, the population of the Canton of Fribourg has adopted a new constitution which grants the right of vote to foreigners with a C permit and who reside in the Canton of Fribourg for at least 5 years. The socialist party (PS) has strongly defended the full recognition of these rights. The exercise of your right to vote gives you a voice to decide how your income tax is spent and also allows you to help the cause of your fellow countrymen and women, residents of Villars-sur-Glâne, who are not yet entitled to vote. Next local elections will take place February 28th 2016 and will give you the opportunity to exercise your right to vote. We thank you for your confidence and look forward to welcome you amongst our electorate, or even better, amongst our candidates. Don't wait - contact us!

## Amis étrangers, femmes et hommes, participez à la vie communale et faites valoir vos droits!

Vous êtes titulaire d'un permis C et vous avez votre domicile dans le canton de Fribourg depuis au moins 5 ans? Vous désirez participer à la vie communale, défendre vos droits ou apporter de nouvelles idées notamment en vous faisant élire au sein du Conseil général ou du Conseil communal? C'est possible!

Le 16 mai 2004, la population fribourgeoise a adopté la nouvelle Constitution qui accorde le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers titulaires d'un permis C et domiciliés dans le canton depuis au moins 5 ans. Le Parti socialiste (PS) s'est ardemment engagé pour la reconnaissance de ces droits. En faire usage, c'est pouvoir enfin décider de l'affectation des impôts que vous versez déjà depuis des années. C'est aussi faire avancer la cause de vos co-nationaux résidant à Villars-sur-Glâne et qui ne peuvent pas encore exercer ce nouveau droit. Les prochaines élections communales qui se dérouleront le 28.02.2016 vous donnent une nouvelle occasion d'exercer vos droits. Nous vous remercions d'avance de votre confiance et de votre appui, et serions heureux de pouvoir vous compter parmi nos électeurs, voire - si vous le désirez - parmi nos candidats. Alors n'hésitez pas, contactez-nous!

## Amici esteri, donne e uomini, partecipate alla vita comunale e fate valere i vostri diritti!

Siete un cittadino italiano titolare di un permesso C e domiciliato da almeno 5 anni nel Cantone di Friburgo? Desiderate partecipare alla vita comunale, difendere i vostri diritti o presentare nuove idee, segnatamente facendovi eleggere all'Assemblea comunale o al Consiglio comunale? È possibile!

Il 16 maggio 2004 la popolazione friburghese ha adottato la nuova Costituzione che accorda il diritto di voto e di eleggibilità ai cittadini stranieri titolari di un permesso C e domiciliati nel Cantone da almeno 5 anni. Il Partito socialista (PS) si è vivamente impegnato per far riconoscere tale diritto. Esercitarlo significa poter finalmente decidere della destinazione dei contributi fiscali che versate già da parecchi anni. Contribuirete inoltre a difendere i diritti dei vostri connazionali residenti a Villars-sur-Glâne che non possono ancora esercitare il suddetto diritto. Le prossime elezioni comunali che avranno luogo il 28.02.2016 costituiscono una nuova occasione per esercitare i vostri diritti. Vi ringraziamo già sin d'ora della vostra fiducia e del vostro appoggio, e saremmo lieti di potervi annoverare tra i nostri elettori nonché, se lo desiderate, tra i nostri candidati. Non esitate a contattarci!

## Amigos Cidadãos Estrangeiros, mulheres e homens: Particpem na vida da comunidade local e façam uso dos vossos direitos!

Se é um cidadão português titular de um «permis C» e reside neste cantão no mínimo há 5 anos e deseja participar na vida da Comunidade Local, defender os seus direitos, trazer novas ideias e ser eleito no seio do «Conseil Général» ou na «Conseil communal»? Agora já é possível!

No dia 16 de Maio de 2004 a população de Fribourg adoptou uma Nova Constituição que concede aos cidadãos estrangeiros o direito de votarem e serem eleitos. O Partido Socialista está profundamente empenhado na defesa destes direitos. Assim, ao exercer esse direito poderá participar na decisão e dar destino ao dinheiro que já pagou em impostos. Com a sua participação, contribui para a defesa dos seus direitos, e dos cidadãos que não poderão participar, residentes em Villars-sur-Glâne. As próximas eleições comunais que irão decorrer no dia 28.02.2016, darão uma nova oportunidade de exercer o vosso direito. Desde já agradecemos a vossa confiança e apoio. É uma honra poder contar com o seu voto, e se esse for o seu desejo, poderá também integrar as nossas listas como candidato. Não hesite em contactar-nos!

## Türkiyeli arkadaşlar, Belediye seçimlerine katılıp, haklarınıza savunun!

En az 5 yıl Fribourg kantonunda oturuyor, ve perminiz C mi? Communün seçimlerine katılıp haklarınızı savunmak, «Conseil general» veya «Conseil communal» ve seçilip communde yeni fikirlerinize söylemek veya hizmet yapmak mı istiyorsunuz? Bundan böyle mümkün!

16 Mayıs 2004 de Fribourg halkı yeni bir Anayasayı büyük bir cogunlukla onaylamıştır. Bu yeni Anayasa, Fribourg'da en az 5 yıl C tipi oturumyla hükümet eden kılıpilere bundan böyle belediye düzeyinde, hem seçme hemde seçilme hakkı tanıyacaktır. Sosyalist parti bu hakların Anayasada yer alması için yodun bir çaba sarf etmiştir. Böylelikle, yıllardan beri vermiş olduğunuz vergilerin nasıl kullanılacağına sizde karar verebilirsiniz. Ayrıca Villars-sur-Glâne'de ikamet edipte henüz oy kullanma hakkı olmayan türkiiyelerin'de haklarına sahip çykmp olacaksınız. 28.02.2016 tarihinde yapılacak olan belediye secimleri sizinde secyme ve secylme hakkınızy kullanmak için yeni bir fırsat olacaktır. Sizlerde 2011'deki seçimlerde hem seçmenlerimizin, hemde arzuladığınız taktirde adaylarımızın arasında görmekten mutluluk duyacağız... O halde, bizimle irtibata geçmekten çekinmeyin! Size günvenciniz için teşekkür ediyoruz.

## Amigos extranjeros, mujeres y hombres, están invitados a participar en la vida comunal y hacer valer sus derechos!

Es usted titular de un permiso C y vive desde hace 5 años o más en el cantón de Friburgo? Quiere hacer parte de la vida comunal, defender sus derechos o proponer nuevas ideas políticas? Pues ahora es posible ser elegido como Consejero Comunal o como miembro del Consejo General!

El 16 de mayo del 2004, el pueblo friburgués ha adoptado la nueva constitución que concede el derecho al voto y el derecho a la elegibilidad, a los ciudadanos con nacionalidad extranjera, titulares de un permiso de tipo C y domiciliados en el cantón desde hace al menos 5 años. El partido socialista se ha empeñado de manera substancial a favor del reconocimiento de dichos derechos. Tomar la decisión de usar estos derechos, significa poder decidir de la afectación de los impuestos que usted ya está pagando desde hace varios años. Quiere decir, incluso, que puede avanzar los intereses de sus co-ciudadanos, residentes en Villars-sur-Glâne, que aun no tienen estos derechos. Las proximas elecciones Comunes, que se llevarán a cabo el 28.02.2016, le brindan una nueva oportunidad para defender sus derechos. Seria un placer poder contar con su apoyo electoral, o aun más, contar con usted, como candidato para las elecciones. No dude en contactarnos!

## Prijatelji i prijateljice, stranci i strankinje sudjelujte u kantonalnom životu i iskoristite Vasa prava!

Vi ste stranac, posjedujete vizu C i stanujete u Kantonu Fribourg najmanje 5 godina? Zelite li sudjelovati u kantonalnom životu, braniti Vasa prava ili doprinijeti novim idejama postajući izabranik u «Conseil général» ili u «Conseil communal»? Od sada je to moguće!

16.05.2004. godine stanovnici Fribourga su usvojili novi Ustav po kojem stranci koji posjeduju vizu C i stanuju u Kantonu najmanje 5 godina dobivaju pravo da biraju i budu birani. «Le Parti socialiste» (PS) se zestoko angazirao za priznavanje tih prava zato npr. mozete napokon odlucivati o namjeni poreza koji placate vec nekoliko godina. Takodjer mozete braniti interese Vasih sunarodnjaka koji stanuju u Villars-sur-Glâne, a nemaju jos prava da glasaju. Iduci kantonalni izbori koji ce se odrzati 28.02.2016. godine daju Vam novu priliku da iskoristite Vasa prava. Zahvaljujemo Vam se unaprijed za Vase povjerenje i podrsku! Radujemo se sto cete postati nasi novi biraci i ako to zelite nasi kandidati! Bez ustrucavanja - kontaktirajte nas!

## Miq të huaj, grad dhe burra, merrni pjesë në jetën komunale dhe bëni të mundur që të njiheni vlerat e të drejtës tuaj!

Nëse ju jeni bartës i lejës të qëndrimit C dhe jeni me vendbanim në kantonin e Fribourgut më së paku 5 vite. Nëse ju dëshironi të merrni pjesë në organizimin e jetës komunale, të mbronni të drejtat e juaja duke sjellur ide të reja veqanërisht duke ju zgjedhur në gjirin e Këshillit të Përgjithshëm apo të Këshillit Komunal? Kjo është e mundur!

Me 16 maj 2004, popullata e Fribourgut ka pranuar një vendim të ri i cili pranon të drejtën e të zgjedhurit për të huajt me lejën e qëndrimit C në kanton prej më së paku 5 vite. Partia Socialiste me gjithë dëshirën e madhe angazhohet për njohjen e kësaj të drejte. Më në fund duke pasur parasysh se ju jeni tatimpagues që prej vitesh. Në këtë mënyrë ju bëni që të përparoni jetën dhe çështjet e bashkëqytetarëve tuaj që jetojnë në Villars-sur-Glâne dhe të cilët nuk kanë mundësi të ushtrojnë këto të drejta. Zgjedhet e ardhshme do të mbahen me 28.02.2016, ju japin një mundësi të re, për të ushtruar të drejtat tuaja. Ne ju falenderojmë për gatishmëri të besimit dhe për mbështetjen tuaj, dhe jemi të lumtur për mundësin që kemi të ju llogarisim ne mesin e zgjedhësve tanë, edhe – në qoftë se ju dëshironi – në mesin e kandidatëve tanë. Për këtë mos ngurrtoni të na kontaktoni!

## Bandeko bapaya, bassi mpe babali, bo koki mpe kozala na liloba na nzinga ya mboka Villars-sur-Glâne

Ozali na permis C, mpe ofandi na mboka ya Fribourg wuta mbula mitano? Okoki bongo kobengama mpo na ko pona to mpe ba pona yo na vote ya lisanga ya conseil communal to mpe na conseil général.

Na mokolo ya le 16 Mai 2004 ba fribourgeois, ba ndimaka ko pesa nzela na bapaya baye bazali na permis C ba koka ko pona mpe ko ponama. Na yango esengeli bongo ko fanda mbula mitano na canton ya Fribourg. Parti socialiste a bundaki makasi mpo na likambo yango, mpe a sengi to kende ko voter mpo ya kolakisa te bo koki ko zua mpe meko pona botamboli ya mboka bo fandi mpe ndenge bakoki kosalela ba mpako oyo to futaka. Bo koki bongo mpe kosalisa ba ndeko oyo bayeyi sika. To bengami lisusu na le 28.02.2016, baye bazali na elikya ya kotelemisa makambo, ba bongama na ko pona nkombo oyo ezali parti socialiste. Soki mpe olingi ko ponama, esengeli bongo oya ba konzi ya parti socialiste. Na yango, to suki wana mpe to tondi bino makasi.

Adresse de contact: PS de Villars-sur-Glâne, c/o Thomas Marthaler, Président, Ch. de la Fontaine 3, 1752 Villars-sur-Glâne  
Tél. 079 637 09 68  
thom.marthaler@bluewin.ch  
www.psvillars.ch



Parti socialiste  
Villars-sur-Glâne